

# Passeport Gold Sun™

Passeport de Formation Entreprises (Sun Corporate Learning Pass) - Liste des services



## 1. Étendue

Ce Service fournit au client (le « membre ») un Passeport (un « Abonnement ») de Formation Entreprises Sun (Sun Corporate Learning Pass) de catégorie Gold d'un an. L'Abonnement Gold permet au Client de recevoir jusqu'à quatre Profils de formation technique (TLP, Technical Learning Profile), deux Crédits de formation professionnelle (« Crédits ») pour des cours de fournisseurs partenaires tiers, six crédits de formation professionnelle (« Crédits ») pour des cours Sun et six coupons (vouchers) d'exams de certification, conformément à la description qui en est faite ci-dessous. Les Abonnements achetés en France ne sont valables que dans ce pays. De même, les Abonnements achetés dans d'autres pays ne sont pas utilisables en France. Les Abonnements peuvent être acquis par des particuliers ou des entités administratives ou privées.

## 2. Tâches et fournitures

Quatre Profils de formation technique Sun fournira quatre Profils individuels de formation technique (TLP), pouvant être partagés entre les employés du Client au cours de la phase initiale de la période d'abonnement d'un an. Les TLP sont des évaluations des compétences basées sur les objectifs, réalisées en ligne par la personne concernée, qui ont été mises au point par les équipes consulting de Sun Formation.

Un TLP permet d'identifier les niveaux de compétences actuels des professionnels de l'informatique en leur posant des questions à choix multiples portant sur des compétences et des tâches spécifiques à un rôle/un poste donné. Il ne s'agit pas d'un outil de mesure des performances professionnelles. Chaque évaluation effectuée dans le cadre d'un TLP permet réellement de repérer des opportunités de formation en vue de favoriser le développement professionnel des employés. En outre, le TLP peut aider à préparer une certification, car les rôles évalués sont organisés en fonction de parcours de formation et de certification standard.

Les TLP à mettre en place pour les membres de l'équipe informatique du Client seront revus au cours de l'Analyse limitée des besoins de formation effectuée conjointement par le Consultant du service Formation Sun et le Coordinateur/Responsable formation du Client. Les Clients doivent contacter les équipes en charge des inscriptions de Sun Formation (voir le site Web du service

Formation Sun de votre région) pour planifier une Analyse limitée des besoins de formation avec un Consultant du service Formation Sun. Sun vous recommande vivement de planifier cette discussion avant la mise en place de tout TLP et avant l'utilisation des crédits de formation professionnelle. Une fois que les employés auront effectué leur TLP, le Consultant Sun Formation remettra au Client un Rapport sur les compétences. Ce rapport fournit des informations détaillées sur les résultats de l'évaluation de chaque membre du personnel (questions correctes) en fonction du poste occupé. Les lacunes (questions incorrectes) sont ensuite clairement identifiées et un plan de formation sur-mesure est élaboré. Ce plan repose sur le rôle évalué et l'importance des lacunes constatées. Le plan de formation peut inclure des recommandations en faveur d'un cursus mixte (formation avec instructeur, cours sur le Web et sur CD-ROM, par exemple) destiné à faciliter le développement des compétences de l'employé pour le poste qu'il occupe.

Le Client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement dans l'éventualité où moins de quatre TLP ont été effectués au terme de l'abonnement d'un an. L'obtention d'un TLP par le biais d'un Passeport de Formation Entreprises Sun ne donne pas droit à des crédits de formation au Client ou à son personnel.

Six Crédits de formation professionnelle Sun Pendant la période d'Abonnement, Sun fournira au Client jusqu'à six Crédits de formation professionnelle valables uniquement pour un contenu Sun. Chaque Crédit donne droit à un cours d'une valeur maximum de 3 300 € (euros). Les cours dont le prix catalogue est supérieur à ce montant nécessitent l'utilisation de deux Crédits. Les Crédits peuvent servir pour n'importe quelle combinaison de cursus [cours avec instructeur (« ILT »), cours sur CD-ROM ou cours sur le Web (« WLC »)] figurant dans le Catalogue de formation en ligne courant du pays dans lequel l'Abonnement a été acheté.

Dans le cadre de la présente Liste des services, les Crédits ne peuvent pas servir pour des cours du soir, des séminaires, des programmes « Fast Track », des sessions de formation groupées, des formations du Sun Learning Center ou tout autre produit ou service Sun proposé par un autre moyen au Client ou à un employé en étant assorti d'une remise ou en faisant partie d'une offre promotionnelle.

Ces six crédits de formation professionnelle ne peuvent pas servir à acheter des cours de partenaires tiers. Il est possible d'acquérir des cours en utilisant un crédit pour une formation d'une valeur de 3 300 € (euros) maximum ou deux crédits pour une formation d'une valeur supérieure à 3 300 € (euros). Tous les Cours sont possibles sous réserve de disponibilité et d'être suivis pendant la période d'Abonnement. Le Client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement dans l'éventualité où moins de six Crédits ont été utilisés au terme de l'Abonnement. Sun fournira au Client un numéro d'Identification de Passeport Gold Sun™ que ses employés utiliseront pour s'inscrire à un Cours. Chaque employé doit se servir de ce numéro d'Identification de Passeport Gold Sun au moment de l'inscription. Dans le cas d'un cours avec instructeur, l'employé peut uniquement suivre des Cours dans le pays dans lequel le Passeport Sun™ a été acheté.

Deux Crédits de formation pour des cours de partenaire tiers Pendant la période d'Abonnement, Sun fournira au Client jusqu'à deux Crédits de formation professionnelle valables pour des cours dispensés par des fournisseurs tiers. Chaque Crédit correspond à un cours d'une valeur maximum de 3 300 € (euros). Les cours dont le prix catalogue est supérieur à ce montant nécessitent l'utilisation de deux Crédits. L'utilisation de Crédits pour suivre des cours dispensés par des fournisseurs tiers dépend du calendrier de ces cours et est soumise à des modifications. Elle concerne actuellement les partenaires suivants : Hitachi, VERITAS, DigitalThink, Red Hat Linux, NetG et TRA. Les Crédits peuvent servir pour n'importe quelle combinaison de cursus [cours avec instructeur (« ILT »), cours sur CD-ROM ou cours sur le Web (« WLC »)] figurant dans le Catalogue de formation en ligne courant du pays dans lequel l'Abonnement a été acheté.

Dans le cadre de la présente Liste des services, les Crédits ne peuvent pas servir pour des cours du soir, des séminaires, des programmes « Fast Track », des sessions de formation groupées, des formations du Sun Learning Center ou tout autre produit ou service Sun proposé par un autre moyen au Client ou à un employé en étant assorti d'une remise ou en faisant partie d'une offre promotionnelle.

## 2 Passeport Gold Sun™ - Passeport de Formation Entreprises

Le Client ne pourra en aucun cas prétendre à un remboursement dans l'éventualité où moins de deux Crédits pour des cours de fournisseurs tiers ont été utilisés au terme de l'Abonnement. Le cas échéant, le Client pourra néanmoins utiliser les Crédits initialement prévus pour des cours tiers pour des cours de contenu Sun. Sun fournira au Client un numéro d'Identification de Passeport Gold Sun™ que ses employés utiliseront pour s'inscrire à un Cours. Chaque employé doit se servir de ce numéro d'Identification de Passeport Gold Sun au moment de l'inscription. Dans le cas d'un cours avec instructeur, l'employé peut uniquement suivre des Cours dans le pays dans lequel le Passeport Sun™ a été acheté.

Six Coupons (vouchers) d'examens de certification

L'Abonnement comprendra un total de six Coupons d'examens de certification que pourront utiliser six employés du Client au maximum. Ces Coupons sont valables pour se présenter à n'importe quel examen actif proposé par le Service formation Sun et passé dans un Centre de tests Prometric™ agréé. Les employés désignés par le Client comme point de contact appelleront le Service formation Sun et fourniront leur numéro d'identification de Passeport Sun™ afin d'obtenir les Coupons d'examens de certification voulus. L'employé appellera ensuite un Centre de services Prometric de la région pour s'inscrire à un examen. Chaque employé doit contacter les équipes en charge des inscriptions de Sun Formation afin de demander un Bon d'examen de certification au cours de la période d'Abonnement d'un an du Client. La date d'examen de l'employé peut être différée de douze mois maximum par rapport à la date d'obtention du Coupon (voucher) d'examen de certification.

### 3. Responsabilités du Client

Règlement

Le Client doit s'acquitter du montant total du Passeport Gold de Formation Entreprises Sun.

Propriété de l'Abonnement

Le Passeport Gold Sun est détenu par le Client et non par l'un quelconque de ses employés.

Personne à contacter

Le Client fournira à Sun le nom et le numéro de téléphone d'un employé devant servir de point de contact pour toute question relative à son Abonnement. La personne à contacter indiquée sur la Pièce jointe du Passeport Gold de Formation Entreprises Sun endosse toutes les responsabilités liées aux inscriptions faites par le Client ou son personnel au moyen de son numéro d'identification de Passeport Gold Sun.

Cours suivis en dehors de l'Abonnement

Le Client exigera de son personnel qu'il utilise son numéro d'identification de Passeport Gold de Formation Entreprises Sun lors de l'inscription à des Cours, des Profils de formation technique et des Coupons d'examens de certification disponibles par le biais de ce Passeport. Les cours pris en dehors de l'Abonnement et les cours de fournisseurs tiers suivis en plus de ceux autorisés dans le cadre de l'Abonnement seront facturés au prix catalogue sauf accord contraire spécifié par écrit.

Politique d'annulation

Le Client accepte de se conformer à la politique d'annulation de Sun. Le Client accepte, outre la cotisation relative à son Abonnement, de régler selon le prix catalogue tout Cours auquel s'inscrit l'un de ses employés et dont il n'annule pas l'inscription au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de début du cours ou qu'il ne suit pas dans son intégralité. Nonobstant ce qui précède, si un employé n'est pas en mesure de suivre un cours auquel il s'est inscrit, les remplacements de candidats sont acceptés sous réserve d'être signalés au moins deux jours avant le début des cours et à condition que le remplaçant réponde aux critères de sélection du cours et avec l'accord de Sun Formation.

Si le Service Formation Sun est amené à annuler ou à décaler un cours, le changement doit normalement être signalé deux semaines à l'avance. Dans le cas d'une annulation, le Client recevra un Crédit d'annulation pour un cours dont le prix catalogue maximum est de 3 300 ₣ (euros) ou deux Crédits d'annulation pour un cours dont le prix catalogue est supérieur à ce montant. Les frais de déplacement sont à la charge du Client et Sun ne saurait en aucun cas être tenu responsable de tout désagrément, dommage ou coût, y compris concernant des billets non remboursables, pouvant survenir dans le cas peu probable d'une annulation de cours.

### 4. Suppositions et dépendances

Conditions d'inscription

Toutes les inscriptions à des Cours sont soumises à l'approbation de Sun. Trois types de formation sont disponibles : cours avec instructeur, cours sur le Web et cours sur CD-ROM. Les employés du Client s'inscrivant conformément à l'Abonnement dudit Client bénéficieront d'une priorité d'inscription à un cours équivalente à celle des employés s'inscrivant en dehors de l'Abonnement. Le personnel du Client est tenu de remplir les conditions de formation préalables requises avant de suivre un Cours.

Abonnement non cessible

Un Abonnement reste la propriété du Client. Il n'est en aucun cas cessible.

Abonnements non remboursables

Les Abonnements ne sont pas remboursables, quel que soit le motif invoqué.

Suspension/Révocation d'Abonnement

Si Sun, à sa seule discrétion, estime que le Client ou l'un de ses employés a enfreint les règles définies dans la Liste des services ou qu'il a perturbé un cours de quelque autre manière, Sun peut suspendre ou révoquer l'Abonnement du Client par notification écrite adressée au Client.

Ce Service est soumis au contrat de services existant conclu entre Sun et le Client et régissant la livraison des Services. S'il n'existe pas de contrat de services régissant la livraison des Services entre Sun et le Client, la livraison des Services par Sun est soumise aux termes disponibles à l'adresse [www.sun.com/sales/salesterms](http://www.sun.com/sales/salesterms). La présente Liste de services ou SOW ne constitue pas une offre de la part de Sun. Sauf indication contraire, les Services décrits ci-dessus ne sont proposés que dans le pays susmentionné, dans les limites de leur disponibilité. Toute mention du « Client » dans cette Liste de services pourra recevoir les Services.

Dernière révision : Janvier 2009